

**TENTATIVE DE MEURTRE ET ASSASSINAT.....**

Liabeuf a été arrêté le 8 janvier à 7h30 du soir rue Aubry le Boucher N°4 pour

**AFFAIRE CONTRE LIABEUF /**

Jean-Jacques 24 ans, né le 24 janvier 1886 à (..)Célibataire cordonnier à domicile.

**Entendus :**

suit une liste de témoins gardiens de la paix qui ont procédé à son arrestation, puis, des particuliers :

Toch,

Gustave, 40 ans, porteur aux halles demeurant 32 rue Quincampoix.

Blas

Amand, 32 ans, gérant de tonneau, 12 rue Aubry le Boucher, demeurant 27 Faubourg du Temple

**AFFAIRE CONTRE LIABEUF /**

Jean-Jacques 24 ans, né le 24 janvier 1886 à (..)Célibataire cordonnier à domicile.

**Entendus :**

suit une liste de témoins gardiens de la paix qui ont procédé à son arrestation, puis, des particuliers :

Toch,

Gustave, 40 ans, porteur aux halles demeurant 32 rue Quincampoix.

Blas

Amand, 32 ans, gérant de tonneau, 12 rue Aubry le Boucher, demeurant 27 Faubourg du Temple

Fache

Henri, fruitier demeurant 5 rue Aubry le Boucher

Me Decourtioux

Zélia, Maria, employée chez M.Baillon, demeurant 7 rue Aubry le Boucher

Andrieu

née Ferrieu Maria, 24 ans fruitière demeurant 54 boulevard de l'hôpital

**RESUME DE L'AFFAIRE**

**TENTATIVE DE MEURTRE ET ASSASSINAT.....**

Liabeuf a été arrêté le 8 janvier à 7h30 du soir rue Aubry le Boucher N°4 pour tentative de meurtre. Il avait les avant-bras garnis de gaines de cuir hérissées de semences de 10 m/m de saillie. Il était armé d'un revolver dit hammerless et d'un tranchet aiguisé emmanché à un fort manche. Au moment de l'arrestation il était blessé d'un coup de sabre que lui avait porté à la poitrine le gardien de la paix Février. Il a été conduit à l'hôtel Dieu où il a été consigné.

## **RESUME DE L'AFFAIRE**

### **TENTATIVE DE MEURTRE ET ASSASSINAT.....**

Liabeuf a été arrêté le 8 janvier à 7h30 du soir rue Aubry le Boucher N°4 pour tentative de meurtre. Il avait les avant-bras garnis de gaines de cuir hérissées de semences de 10 m/m de saillie. Il était armé d'un revolver dit hammerless et d'un tranchet aiguisé emmanché à un fort manche. Au moment de l'arrestation il était blessé d'un coup de sabre que lui avait porté à la poitrine le gardien de la paix Février. Il a été conduit à l'hôtel Dieu où il a été consigné.

Le gardien Deray qui a été blessé par Liabeuf a été transporté à l'Hôtel Dieu où il a été opéré d'urgence et n'a pu être entendu, il est décédé le 9 courant à 5 heures du matin. Il porte à la poitrine deux plaies produites par des coups de tranchet et deux balles dont l'une l'a atteinte au ventre, lui perforant l'intestin à 4 endroits..

Le gardien Fournes entendu salle St Côme dit avec Debray, nous avons (sic) prévenus qu'un individu se trouvait dans le débit 12 rue Aubry le Boucher chez Ajabert avait déclaré à plusieurs reprises qu'il voulait descendre plusieurs flics, et qu'il était armé d'un poignard et d'un revolver. Nous l'avons vu sortir du débit, Debray l'a saisi à bras le corps pendant que je le prenais à la gorge. Debray a été atteint par le tranchet et l'individu en se débattant nous a entraîné dans le couloir du 4 rue Aubry, (...) j'ai dû abandonner la lutte au moment où l'individu a tiré un coup de feu Fourne a été blessé d'un coup de trnchet dans le gras du bras gauche et d'un autre coup de la même arme du côté droit de la gorge. Interpellé à l'hôtel Dieu le nommé Liabeuf a refusé de répondre et s'est borné à dire à plusieurs reprises : Mort aux vaches ! assassins !

Le témoin Blas dit qu'il a vu Liabeuf dans son établissement en compagnie de la grande Marcelle, il a bu 2 chopines de vin blanc, et ne lui a entendu proférer aucune parole, il a simplement remarqué qu'il se dissimulait..... (...)

Mlle Fromentin dit avoir vu Fournes et Deray saisir au collet un individu. Deray a voulu saisir Liabeuf par le bras, mais il l'a lâché aussitôt comme si il avait été brûlé (..)

**NOUS CONNAISSONS LA SUITE.**